



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E173975

VALABLE JUSQU'AU 14/05/2025

ÉDITÉ LE 06/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2016
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 24/10/2023
150 000

Raison sociale : CONSEIL TECHNIQUE POUR L'HABITAT

165 BOULEVARD D'HAUSSONVILLE
54000 NANCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 820985091

Téléphone : 03 83 39 27 47

Fax :

Portable : 06 66 07 95 67

Siret : 820 985 091 00025

Code NACE : 4322B

Site Internet : ctphfrance.com

Numéro caisse de congés payés : 11 102491

E-mail : ctphfrance@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
DUMARTY SERGE PRÉSIDENT

MAAF 174210159 Z 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 174210159 Z 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/04/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/04/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/04/2024
o Isolation des combles perdus	31/05/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.